

DEMANDE DE BRANCHEMENT / RACCORDEMENT

**A RETOURNER A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
GENEVOIS COMPLETEE ET SIGNEE**

N° dossier d'urbanisme :
 Objet :
Assainissement courant :
 Date de l'arrêté favorable :
 Préciser si terrain viabilisé : oui, non

Nature des branchements demandés :
 Eau potable
 Avec mise en service du branchement
 Sans mise en service du branchement
 Eaux usées

DEMANDEUR

Nom du demandeur :

Adresse de facturation :

Tél. : Port. :

Adresse mail :

LIEU DE BRANCHEMENT

Adresse du terrain :

Commune :

Parcelle :

ENGAGEMENTS

Le demandeur sollicite le branchement aux réseaux publics et l'établissement du projet par les techniciens de la Communauté de Communes du Genevois.

Le demandeur s'engage à payer, dès présentation de la facture correspondante qui lui sera transmise par l'intermédiaire du Centre des Finances Publiques, les frais suivants :

- De **Participation Financière pour l'Assainissement Collectif**, suivant la destination du projet et le tarif délibéré en vigueur à la date de la demande de branchement. Pour information, le montant estimatif de cette participation s'élève à :
Rappeler le montant indiquer dans votre dossier (DP, PC) : €
- De **branchement au réseau d'eaux usées**, calculé suivant le marché à bon de commande ;
- De **branchement au réseau d'eau potable**, calculé suivant le bordereau prix de l'eau potable.

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance des règlements d'Assainissement et d'Eau Potable de la Communauté de Communes du Genevois et s'engage à les respecter (Vous pouvez consulter les règlements des services de l'eau et de l'assainissement sur le site internet de la CCG : <https://www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/leau-et-lassainissement/documents-utiles>. Si besoin, ils peuvent être envoyés par courrier sur demande).

A : **Lu et accepté :** (signature de demandeur)
 Le :